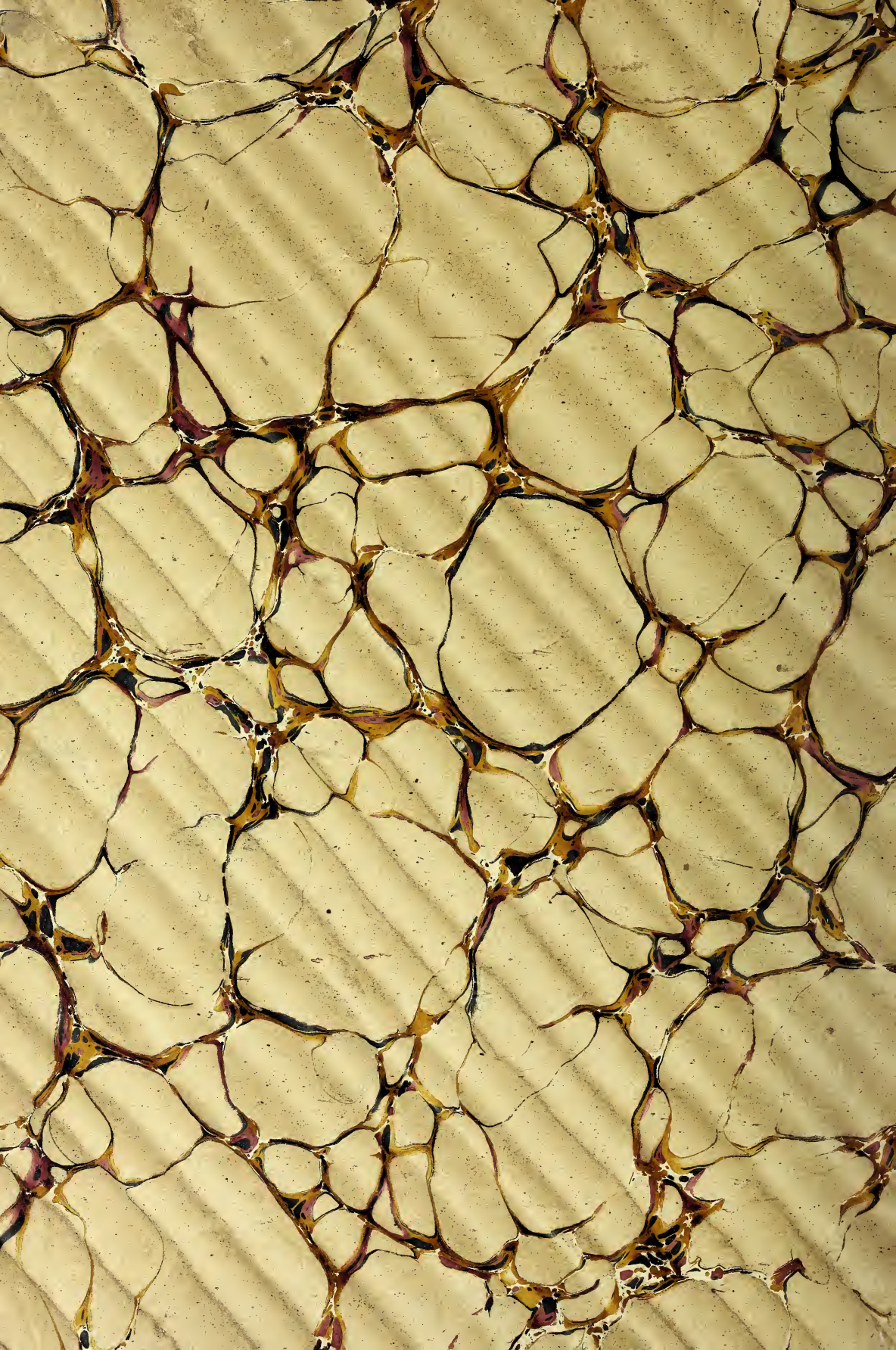

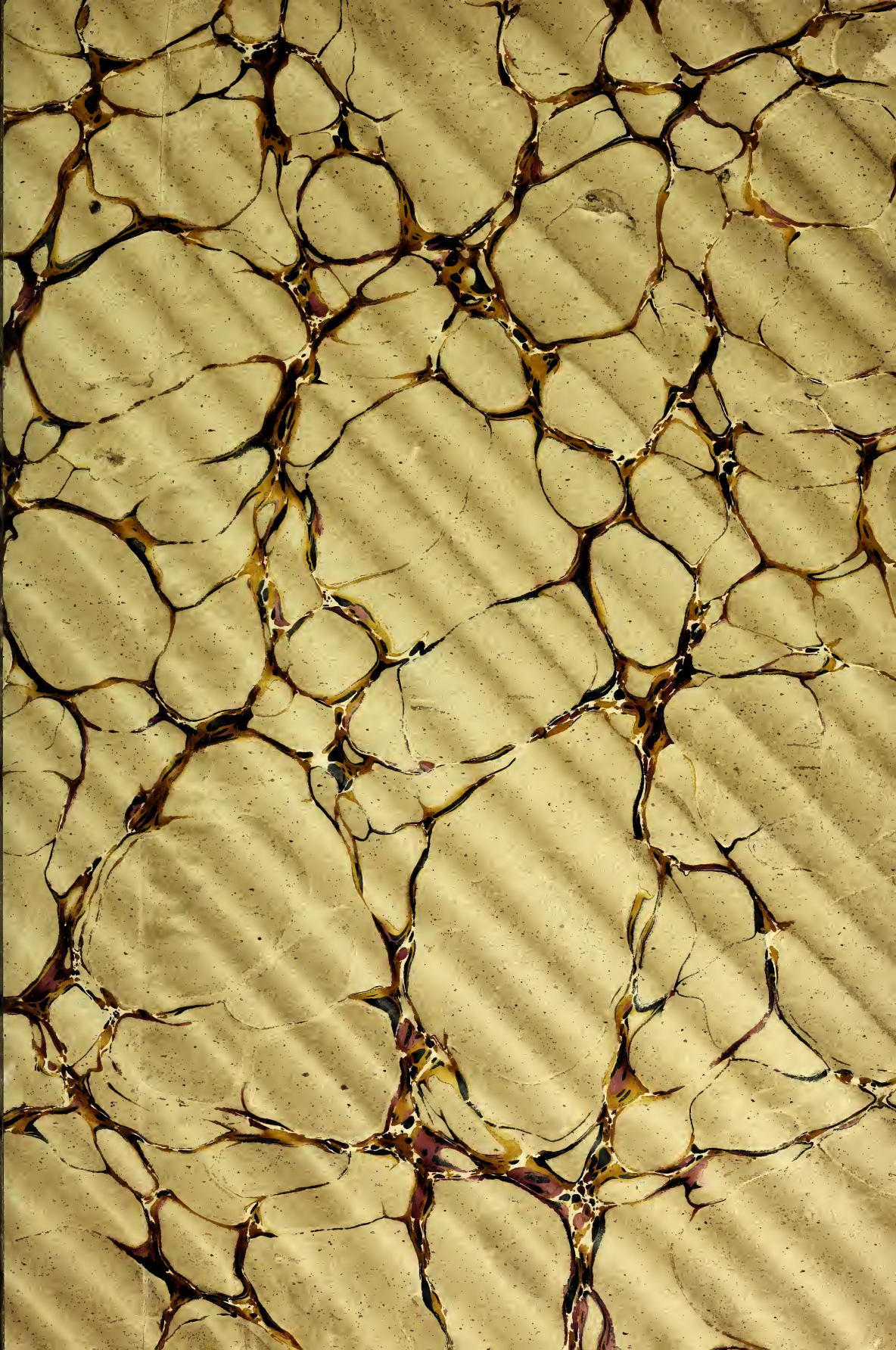

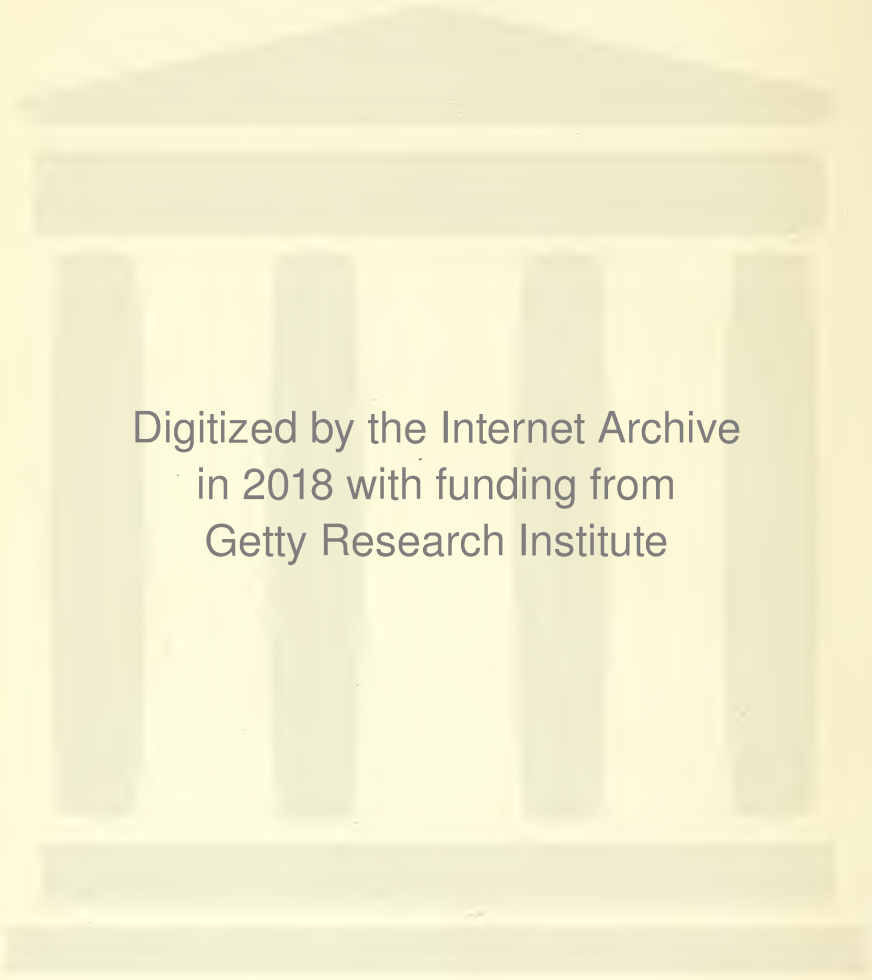

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/rapportpresentea00ozen

EXPOSITIONS INTERNATIONALES

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT

PRÉSENTÉ

AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

SUR LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES

DE LONDRES EN 1871, EN 1872 ET EN 1874

DE VIENNE EN 1873

ET

DE PHILADELPHIE EN 1876

PAR

MM. OZENNE ET DU SOMMERARD

COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

EXTRAIT DU *JOURNAL OFFICIEL*

16 NOVEMBRE 1877

EXPOSITIONS INTERNATIONALES

SECTION FRANÇAISE

RAPPORT

PRÉSENTÉ

AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

SUR LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES

DE LONDRES EN 1871, EN 1872 ET EN 1874

DE VIENNE EN 1873

ET

DE PHILADELPHIE EN 1876

PAR

MM. OZENNE ET DU SOMMERARD

COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

Gd 60

EXTRAIT DU *JOURNAL OFFICIEL*

16 NOVEMBRE 1877

RAPPORT

ADRESSÉ

AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

SUR LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES

DE LONDRES EN 1871, EN 1872 ET EN 1874,

DE VIENNE EN 1873 ET DE PHILADELPHIE EN 1876

PAR

MM. OZENNE ET DU SOMMERARD

COMMISSAIRES GÉNÉRAUX

Paris, le 7 septembre 1877.

Monsieur le Ministre

Chargés, en qualité de commissaires généraux du Gouvernement, de diriger la participation française aux expositions internationales qui se sont succédé à l'étranger pendant ces dernières années, nous avons considéré comme un devoir de compléter les rapports que nous avons eu l'honneur d'adresser au Ministre à la suite de chacune de ces entreprises, en mettant sous les yeux de Votre Excellence un compte détaillé de notre gestion financière pour l'ensemble de ces expositions, dont la première s'est ouverte à Londres en 1871, et dont la dernière vient de se clore à Philadelphie.

Nos précédents rapports, qui ont fait, avec les travaux des jurés français, l'objet de publications spéciales, avaient surtout pour but de signaler les résultats obtenus, les progrès accomplis par nos nationaux et les enseignements que nous devions puiser dans la production étrangère. Celui-ci n'a

trait qu'à l'emploi des ressources qui ont été mises à notre disposition, ressources dont l'un de nous, M. du Sommerard, a été plus spécialement chargé d'administrer l'application aux nécessités du service.

L'Exposition internationale de Philadelphie est fermée depuis plusieurs mois; mais sa liquidation ne peut être considérée comme complétement terminée tant que la commission américaine n'aura pas statué sur l'ensemble des réclamations qui lui ont été adressées par les exposants étrangers. Nous sommes en mesure, cependant, monsieur le Ministre, malgré les difficultés résultant de la distance, de vous rendre compte des opérations relatives à cette dernière entreprise, en laissant de côté toutefois quelques menues dépenses de la dernière heure, qui ne formeront d'ailleurs qu'un bien faible appoint à l'aperçu général arrêté à ce jour.

Ce rapport comprendra donc intégralement les trois expositions internationales de Londres ouvertes en 1871, 1872, 1874, l'Exposition universelle de Vienne en 1873, et celle de Philadelphie en 1876, expositions que nous avons eu l'honneur de diriger avec le concours et sous la haute autorité de la Commission supérieure des expositions internationales instituée sous votre présidence.

Les événements désastreux à la suite desquels s'ouvrait la série de ces grands concours internationaux nous faisaient un devoir d'apporter dans notre administration la plus stricte économie. Nous avons fait nos efforts pour y parvenir, tout en soutenant dignement la représentation de la France à l'étranger, et nous avons la conscience d'y avoir réussi.

Nous avons tout lieu d'espérer, en conséquence, monsieur le Ministre, que vous voudrez bien donner votre approbation aux résultats que nous avons obtenus, et dont nous avons l'honneur de vous soumettre l'ensemble, en reportant les répartitions de détails, à titre d'annexes, à la suite du présent rapport.

EXPOSITIONS INTERNATIONALES DE LONDRES

1871 — 1872 — 1874

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1871.

Crédit alloué	Fr.	500.000
Total des dépenses		161.300
Reliquat disponible	Fr.	338.700

L'Exposition internationale de Londres en 1871 s'est ouverte dans les plus tristes circonstances pour la France. La guerre venait de se terminer, le pays était encore livré à l'occupation étrangère ; nos arts, nos industries se trouvaient dans un état de malaise sans précédent. Le 15 mars, votre honorable prédécesseur, M. Lambrecht, arrivé à Paris le matin même, nous faisait appeler, et donnait mission à M. du Sommerard de se rendre à Londres, d'affirmer, au nom du gouvernement français réuni à Bordeaux, sa volonté de prendre part à l'exposition qui allait s'ouvrir, et d'arrêter toutes les mesures pour mener à bien la participation de nos nationaux. Un crédit de 220,000 francs avait été affecté antérieurement pour la construction dans les terrains de Kensington de galeries devant servir d'annexes à l'exposition de nos produits, et l'autorité supérieure avait reçu avis à Bordeaux de la construction et de l'appropriation de ces galeries, pour lesquelles une somme de 217,012 fr. 76 c. seulement avait été dépensée, en y comprenant quelques frais accessoires se rattachant à l'édification des bâtiments.

M. du Sommerard partit le soir même. Deux jours après, la Commune était proclamée à Paris ; l'interdit était mis sur le départ de toute caisse destinée à l'exposition, et le commissaire français rece-

vait en même temps l'ordre de ne pas quitter Londres et de prendre, malgré les événements, les mesures qu'il jugerait utiles pour réaliser les intentions du gouvernement.

La situation était difficile. L'exposition ouvrait le 1er mai; rien n'arrivait de France, et cet état de choses semblait devoir se prolonger. Ce fut alors que M. du Sommerard eut l'idée de préparer une exposition française avec les produits d'art et d'industrie nationale existant en Angleterre, et qu'il trouva, grâce à des relations antérieures, chez S. A. R. le prince de Galles et chez les principaux membres de l'aristocratie anglaise, le concours le plus efficace.

Il était parti de Paris en toute hâte, n'emportant en ressources pécuniaires que le strict nécessaire; mais sans qu'il eût fait la moindre démarche accusant son embarras, le regrettable M. Thomas Baring, un des puissants banquiers de Londres, et un des grands amis de la France, était venu le trouver et lui annoncer qu'un crédit sans limites lui était ouvert par ses ordres, pour faire face aux dépenses auxquelles il avait à subvenir.

Le succès de l'exposition française était dès lors assuré, et nous pouvions, en attendant les envois de Paris, ouvrir un ensemble d'un intérêt considérable en mettant sous les yeux du public les immenses richesses d'art et d'industrie françaises que possède le Royaume-Uni.

Tel a été le point de départ de nos expositions de Londres. Un crédit de 500,000 francs avait été alloué pour cette première année. Malgré les difficultés de toutes sortes et les dépenses imprévues que nécessitait cette transformation de la section française, transformation purement momentanée d'ailleurs, les envois de France n'ayant pas tardé à se succéder une fois l'ordre rétabli à Paris, la dépense totale pour l'exposition internationale de 1871 n'a pas dépassé le chiffre de 161,300 francs et le reliquat disponible a été de 338,700 fr.; c'est-à-dire de plus des trois cinquièmes sur les 500,000 francs votés pour ce service.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1872.

Crédit alloué	Fr.	300.000 »
Total des dépenses		155.516 74 1/2
Reliquat disponible.	Fr.	144.483 25 1/2

L'année suivante, en 1872, l'exposition internationale se rouvrait avec un nouveau programme et l'industrie française répondait avec empressement à l'appel de la commission royale. Nos envois d'œuvres d'art étaient considérables.

Un crédit de 300,000 francs avait été demandé à l'Assemblée et voté par elle pour faire face aux dépenses de cette deuxième exposition internationale.

Quelle qu'ait été la modicité des dépenses de l'année précédente, et la parcimonie avec laquelle nous avions administré les crédits mis à notre disposition, les dépenses de l'Exposition de 1872 n'atteignent même pas le chiffre de celle de 1871.

Sur le crédit de 300,000 francs la dépense n'a pas été au delà du chiffre de 155,516 fr. 74 c. 1/2 laissant ainsi un reliquat disponible de 144,483 fr. 25 c. 1/2.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1874.

Crédit alloué	Fr.	200.000 »
Total des dépenses		194.995 30
Reliquat disponible	Fr.	5.004 70

La France ne prenait pas part à la troisième exposition internationale de Londres, ouverte en 1873.

Un crédit de 250,000 francs avait été voté pour subvenir aux frais de sa participation; mais l'exposition universelle de Vienne devant avoir lieu la même année, une décision nouvelle intervint, et le crédit alloué fut reporté en addition de celui attribué dans le principe pour le service de Vienne.

En 1874 avait lieu la dernière exposition internationale de Londres. Le crédit voté pour la participation française n'était plus cette année que de 200,000 francs, et la dépense est restée cette fois encore au-dessous des prévisions en n'atteignant que le chiffre de 194,995 fr. 30 c.

Le reliquat disponible a donc été de 5,004 fr. 70 c.

EXERCICE 1875.

Crédit de liquidation	Fr.	20.000
Dépenses		20.000

La liquidation des expositions internationales de Londres ne pouvant se terminer avec leur clôture, c'est-à-dire avec la fin de l'année 1874, quelques dépenses devaient nécessairement être payées sur l'exercice suivant.

Un crédit de 20,000 francs avait été voté dans cette prévision. Ce crédit de liquidation a permis de faire face aux dernières dépenses nécessitées par les rapports du jury, aux indemnités de service attribuées aux employés, aux transports en retard, aux frais de cartonnage des rapports, aux indemnités de frais de voyage, aux dépenses de liquidation et au remboursement des avances faites pour le service par le commissaire général.

REVENTE DES BATIMENTS DE L'ANNEXE FRANÇAISE.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, des galeries annexes avaient été construites antérieurement à l'ouverture des expositions internationales de Londres, sur un terrain contigu au palais de South Kensington, et mis gratuitement à la disposition de la Commission française par la Commission royale du gouvernement britannique. Un crédit de 220,000 francs avait été ouvert à ce sujet, et ces galeries devaient servir au développement des produits français. Elles constituaient un privilége spécial pour notre pays, et n'ont pas peu contribué au succès de la participation française.

Ces galeries, d'une simplicité de construction élémentaire, montées en briques et éclairées par la toiture, devaient être rasées lors de la clôture des expositions internationales, et nous devions restituer à la Commission royale anglaise le terrain nu de ces constructions. L'estimation des matériaux en démolition avait été portée à 20,000 francs, et nous étions prêts à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux engagements pris envers les commissaires de la reine.

M. du Sommerard eut alors l'idée de proposer à la Commission royale de reprendre nos galeries pour son compte, de les conserver pour y constituer un musée spécial des produits de l'Inde ; et il demanda à M. le Ministre du commerce de vouloir bien l'autoriser à traiter à ce sujet avec les commissaires de la reine.

M. le Ministre du commerce ayant adhéré à cette proposition, M. du Sommerard entra en négociation avec la Commission royale et finit par conclure avec elle la cession de nos bâtiments moyennant une indemnité de 4,500 livres sterling, soit 113,850 francs, au lieu des 20,000 francs que pouvait rapporter la démolition. Nos rapports de 1874 relatent tous les détails de cette négociation, dont la réussite avantageuse aux intérêts du Trésor nous a valu une lettre spéciale de félicitations de la part de votre honorable prédécesseur.

Ces 113,850 francs ont été versés au Trésor public le 19 novembre 1874.

En résumé, monsieur le Ministre, le tableau de nos opérations financières pour les expositions internationales de Londres se présente ainsi qu'il suit :

ANNÉES	CRÉDITS ALLOUÉS	DÉPENSES	RELIQUATS DISPONIBLES ou REVERSEMENTS
	fr.	fr. c.	fr. c.
1871	500.000	161.300 »	338.700 »
1872	300.000	155.516 74 1/2	144.483 25 1/2
1874	200.000	194.995 30	5.004 70
1875	20.000	20.000 »	» »
	1.020.000	531.812 04 1/2	488.187 95 1/2
1870 (*).	220.000	217.012 76	2.987 24
	1.240.000	748.824 80 1/2	491.175 19 1/2

* Construction des annexes.

Il convient en outre d'ajouter au chiffre total des reliquats la somme provenant de la vente faite par les soins de M. du Sommerard, des bâtiments de l'annexe française, soit 113,850 francs.

Ce qui donne pour total du reliquat disponible la somme de 605,025 fr. 19 c. 1/2.

Tels sont, monsieur le Ministre, les résultats de l'administration française des expositions internationales de Londres de l'année 1870 à l'année 1875.

Ils établissent nettement que les économies faites sur les crédits alloués, augmentées du prix que nous avons obtenu, pour la reprise de constructions sans valeur, ont dépassé la moitié du montant de ces crédits, bien que les sommes allouées aient subi chaque année une progression décroissante, en raison même des économies réalisées dès le principe.

EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE VIENNE EN 1873.

Nous passons maintenant à l'exposition internationale universelle de Vienne, ouverte en 1873, et dont les résultats ont été consignés dans les rapports que nous avons eu l'honneur d'adresser à votre prédécesseur, rapports qui ont été imprimés et publiés à la suite de l'exposition.

Notre compte rendu, ici comme pour les expositions internationales de Londres, n'a donc trait qu'à l'administration financière et à l'emploi des ressources mises à notre disposition.

EXERCICE 1872.

Crédit alloué	Fr.	50.000 »
Dépenses		47.939 70
Reliquat disponible.	Fr.	2.060 30

L'exposition de Vienne devant s'ouvrir le 1er mai 1873, il était nécessaire de subvenir dès l'année 1872 aux frais d'études de la participation française, aux dépenses de publicité, de règlements, d'impressions, ainsi qu'aux frais de voyages réitérés de nos commissaires et ingénieurs chargés de s'entendre avec la Commission impériale et royale autrichienne pour déterminer les conditions des espaces réservés à la France.

Un crédit de 50,000 francs fut demandé dans ce but par le ministre de l'agriculture et du commerce et voté par l'Assemblée nationale.

Les dépenses ne s'élevèrent qu'au chiffre de 47,939 fr. 70 c., laissant ainsi disponible un reliquat de 2,060 fr. 30 c.

EXERCICE 1873.

Crédit alloué.	Fr.	1.500.000 »
Dépenses		930.994 40
Reversement et reliquat disponible.	Fr.	569.005 60

Le premier crédit voté par l'Assemblée nationale sur l'exercice 1873, pour l'exposition de Vienne, se montait à la somme de . . . . . Fr. 950.000 »

Un deuxième crédit de . . . . . 250.000 »
qui avait été alloué sur le même exercice, pour l'exposition internationale de Londres, a été reporté sur l'exposition de Vienne, par suite d'un vote de l'Assemblée nationale, le Gouvernement ayant décidé que, pour ne pas diviser ses moyens, la France s'abstiendrait d'exposer à Londres en 1873.

Enfin un crédit spécial de . . . . . 300.000 »
a été également voté par l'Assemblée nationale pour la construction de galeries supplémentaires à Vienne, dans les cours réservées à la section française.

Total des crédits alloués sur l'exercice 1873 : 1,500,000 francs.

La somme des dépenses s'est élevée à 930,994 fr. 40 c. laissant ainsi disponible un reliquat de 569,005 fr. 60 c.

Les dépenses principales ont porté tout d'abord sur les frais de constructions élevées dans trois des grandes cours dépendant de la section française, et qui ont dû être couvertes et converties en galeries pour permettre à notre industrie de se développer et donner à nos exposants des espaces en rapport avec l'importance de leur production.

Le Ministre des travaux publics, la ville de Paris, la chambre syndicale de la carrosserie ont pris une part importante dans les frais occasionnés par des constructions analogues dans la quatrième

cour ; et le gros œuvre de ces constructions a mis à notre charge une dépense de 213,000 francs.

Les jurés envoyés par l'Angleterre ne devant recevoir aucune indemnité, votre honorable prédécesseur a pensé, monsieur le Ministre, que nos jurés ne devaient pas se trouver dans une situation d'infériorité morale, et soixante-cinq membres de jury, ainsi que autant de membres suppléants et plusieurs experts ou délégués, se sont rendus à Vienne à leurs frais personnels.

Il était équitable toutefois, si les hommes d'élite qui acceptaient cette mission ne recevaient aucune indemnité de déplacement, d'allouer à ceux qui ont, à la suite de l'exposition, remis à votre administration des rapports d'un intérêt considérable, rapports qui constituent la grande publication officielle en cinq volumes que vous nous avez autorisés à confier à l'Imprimerie nationale, une indemnité proportionnelle aux dépenses que leur avait occasionnées la préparation de cet important travail. Si, en effet, plusieurs membres du jury pouvaient refuser toute allocation, beaucoup de savants, d'artistes et de gens d'étude ne se trouvaient pas dans une situation de fortune qui leur permît un acte de désintéressement constituant pour eux une charge onéreuse.

Les dépenses de cet exercice 1873, qui comprennent l'impression des catalogues français à l'Imprimerie impériale de Vienne, et celle des premiers volumes des rapports du jury à l'Imprimerie nationale, et dont le chiffre se monte, comme il a été dit plus haut, à la somme de 930,994 fr. 40 c., se décomposent d'ailleurs ainsi qu'il est indiqué à l'annexe n° 2 B.

Sur le crédit de 1,500,000 francs, il reste donc disponible soit en reversements, soit en reliquat, une somme de 569,005 fr. 60 c. sur laquelle, par suite des votes de la Chambre, un crédit de liquidation de 200,000 francs a été reporté aux exercices de 1874 et 1875, soit 50,000 francs pour le premier et 150,000 francs pour le second.

EXERCICE 1874.

Crédit alloué	Fr.	50.000 »
Dépenses justifiées.		39.999 99
Reliquat disponible	Fr.	10.000 01

Une somme de 50,000 francs a été allouée, comme nous venons de le dire, sur l'exercice 1874, pour la liquidation de l'Exposition de Vienne. 39,999 fr. 99 c. seulement ont été employés, et il y a un reliquat de 10,000 fr. 01 c.

Les dépenses ont surtout porté sur les dernières indemnités au jury, les indemnités pour quelques avaries dans le transport à travers l'Allemagne, les impressions de diplômes aux exposants français et celles des listes de récompenses.

EXERCICE 1875.

Crédit alloué.	Fr.	150.000 »
Sur lequel il y a à déduire, reportés sur le service de Philadelphie, même exercice		20.000 »
	Fr.	130.000 »
Dépenses justifiées		126.293 32
Reliquat.	Fr.	3.706 68

Le crédit de 150,000 francs reporté à l'exercice 1875 pour la liquidation de l'Exposition universelle de Vienne a été appliqué en grande partie aux frais de publication des derniers volumes des rapports du jury international, à l'emballage et à l'expédition des médailles et diplômes, à la manutention des caisses vides, aux camionnages de colis en retour de l'Exposition, ainsi qu'aux frais de voyage nécessités par la remise, au nom du gouvernement français, des médailles et rapports à l'empereur d'Autriche, aux archiducs présidents et aux membres de la Commission autrichienne.

Nous devons ajouter qu'aucune réclamation ne s'est produite relativement à la liquidation de cette Exposition pour laquelle un ensemble de crédits montant à 1,550,000 francs avait été voté par l'Assemblée nationale et dont la dépense totale n'a pas excédé le chiffre de 1,145,227 fr. 41 c.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE

EXERCICE 1875.

Crédit alloué	Fr.	30.000 »
Plus, report d'une somme restée disponible sur les fonds affectés à l'exposition universelle de Vienne. .		20.000 »
Total du crédit..	Fr.	50.000 »
Total des dépenses.		44.106 14
Reliquat disponible.	Fr.	5.893 86

Ainsi qu'il avait été fait pour l'exposition universelle et internationale de Vienne, un crédit spécial a dû être affecté, dès l'année 1875, aux frais d'études et de préparatifs nécessaires pour l'exposition de Philadelphie. Ce crédit, voté par l'Assemblée nationale, était de 30,000 francs.

Il a pu, par suite du transfert d'une somme de 20,000 francs, non employée pour le service de liquidation de l'exposition de Vienne sur le même exercice, être porté à 50,000 francs.

La dépense n'a pas excédé le chiffre de 44,106 fr. 14 c., laissant ainsi un reliquat disponible de 5,893 fr. 86 c.

EXERCICE 1876.

Crédit alloué..	Fr.	600.000 »
Crédit reporté à l'exercice 1877		300.000 »
Reste	Fr.	300.000 »
Dépenses justifiées		295.506 29
Reliquat disponible.	Fr.	4.493 71

COMITÉ FRANÇAIS
N° 2123 988

L'exposition de Philadelphie ouvrait aux premiers jours du printemps et devait se prolonger jusqu'au mois de novembre. Un crédit de 600,000 francs avait été voté sur l'exercice 1876 pour subvenir aux frais de la participation française; mais, en raison de l'époque tardive de la fermeture de l'exposition, des difficultés pour les réemballages à la suite de l'incendie qui a atteint nos caisses vides, en raison aussi de la distance et des lenteurs du retour, il a été impossible de liquider l'ensemble des dépenses sur l'exercice 1876. Le crédit a dû, en conséquence, être scindé en deux parties, et 300,000 francs seulement sont restés appliqués à l'exercice 1876, une somme égale se trouvant reportée par la loi de finances au budget de l'exercice 1877.

Sur les 300,000 francs formant le contingent de 1876, une somme de 295,505 fr. 29 c. a été dépensée, et le reliquat disponible est de 4,493 fr. 71 c.

Par suite des circonstances dans lesquelles se faisait l'exposition de Philadelphie, une partie du crédit destiné à couvrir les dépenses courantes de la section française a dû être mis à la disposition de M. le consul général de France à New-York, faisant fonctions de commissaire général. Les dépenses dont il a justifié s'élèvent au chiffre de. . . . . .Fr. 75.817 »
et comprennent le personnel actif, la surveillance et l'entretien de la brigade de police envoyée de Paris dans l'intérêt de la conservation des produits de nos nationaux.

L'installation sur place, confiée aux soins de M. le secrétaire de la commission, délégué spécialement pour ce service, a motivé une dépense de. 24.882 08
en y comprenant, comme dans le chiffre ci-dessus, les frais de change et de banque.

Et enfin, les dépenses à la charge du commissariat général, n'ont pas dépassé le chiffre de. 194.807 21

Total. . . . . .Fr. 295.505 29

Il convient de rappeler ici, monsieur le Ministre, que si les frais de transport et d'emballage ont atteint un chiffre relativement important, la différence provient de l'incendie dont nous avons parlé plus haut.

Nous avons dû prendre le parti de faire refaire à neuf dans les ateliers de Paris toutes les caisses destinées aux œuvres d'art et aux envois des administrations publiques, ainsi que des manufactures nationales, et ces caisses ont été expédiées à Philadelphie dans les derniers jours d'octobre avec une brigade d'emballeurs expérimentés. Nous nous empressons d'ajouter que, grâce à ces précautions, le retour des œuvres d'art françaises s'est accompli dans les meilleures conditions de sécurité, et qu'aucune réclamation ne s'est produite à ce sujet.

EXERCICE 1877.

Crédit alloué		Fr.	300.000 »
Dépenses liquidées, engagées ou prévues	Fr. 146.795 54		
Dépenses imprévues.	3.204 46		
Ensemble	Fr. 150.000 »		150.000 »
Reliquat disponible.		Fr.	150.000 »

Bien que le délai fixé pour la liquidation de l'exercice 1877 soit encore fort éloigné de son terme, nous avons tenu, monsieur le Ministre, à nous mettre en mesure de vous rendre, sans plus tarder, un compte exact et détaillé de l'emploi des fonds qui ont été mis à la disposition du commissariat général sur ce dernier exercice pour l'exposition de Philadelphie, et, bien qu'en dehors des prévisions certaines, il puisse se produire quelques dépenses auxquelles il y ait lieu de faire face, nous sommes à même de vous faire connaître dès aujourd'hui les résultats de cette opération.

Le crédit alloué pour l'exercice 1877 était de 300,000 francs. Le montant en dépenses, tant celles dont il a été justifié jusqu'à ce jour que celles engagées et celles qui sont prévues pour la liquidation complète de l'exposition de Philadelphie, ne dépassera probablement pas la somme de 146,795 francs, laissant ainsi disponible un reliquat de 153,205 francs.

Et si l'on tient compte, ainsi que nous l'avons dit plus haut, monsieur le Ministre, de l'imprévu qui peut se produire, dans des

limites très-restreintes d'ailleurs, le chiffre total du reliquat disponible ne serait pas inférieur à la somme de 150,000 francs.

La liquidation des crédits ouverts pour l'exposition de Philadelphie se résume donc ainsi qu'il suit :

Les crédits alloués sur les exercices de 1875, 1876 et 1877 se sont élevés à	Fr.	650.000 »
Les dépenses, à		489.612 43
Reliquat disponible	Fr.	160.387 57

Nous n'avons pas cru devoir, dans ce compte rendu, qui n'a trait qu'à la question financière de l'exposition elle-même, faire figurer le crédit ouvert pour l'envoi à Philadelphie des délégations ouvrières. Une loi spéciale a pourvu aux moyens de subvenir au voyage et à l'entretien de la délégation ; le crédit de 100,000 francs, qu'elle affectait à ce service, a été complétement épuisé, soit par la désignation faite directement par le Ministre, en vertu des arrêtés en date des 20 juillet, 8 et 21 août 1876, des délégués présentés par les chambres de commerce et par les autorités municipales, soit par des subventions indirectes accordées aux villes qui avaient ouvert des allocations dans le même but.

Nous n'avons pas non plus tenu compte des dépenses, peu importantes d'ailleurs, qui ont été imputées par votre administration, monsieur le Ministre, sur les reliquats disponibles, telles qu'achat d'instruments de précision pour le Conservatoire des arts et métiers à l'exposition de Vienne, missions agricoles ou industrielles en Amérique, etc., ces dépenses ne se reliant au service des expositions que d'une manière tout à fait indirecte et complétement en dehors de la gestion du commissariat général.

En résumé, monsieur le Ministre, les opérations dont nous avons eu l'honneur de vous présenter les résultats comprennent, ainsi que nous l'avons dit : les trois expositions internationales de Londres en 1871, 1872 et 1874 ; l'exposition universelle et internationale de Vienne en 1873 ; l'exposition internationale de Philadelphie en 1876.

Les crédits alloués pour la participation française à ces diverses solennités ont atteint ensemble le chiffre de..	Fr.	3.420.000 »
Les dépenses n'ont pas dépassé celui de.		2.383.664 64
Le reliquat disponible est donc de.	Fr.	1.036.335 36
Somme à laquelle il y a lieu d'ajouter le montant de la cession des galeries annexes françaises à Londres.		113.850 »
Total..	Fr.	1.150.185 36

C'est donc une somme de un million cent cinquante mille cent quatre-vingt-cinq francs trente-six centimes qui a pu être économisée sur les crédits mis à la disposition du commissariat général pour l'ensemble des expositions dont il a été chargé de diriger la participation française depuis l'année 1871.

En vous remettant ce relevé de notre gestion financière, permettez-nous d'ajouter, monsieur le Ministre, que toutes les pièces de comptabilité, factures, quittances, soumissions, etc., etc., à l'appui de chacun de nos bordereaux d'ensemble, ont été remises au Trésor public par l'intermédiaire de la direction de la comptabilité du ministère de l'agriculture et du commerce, qui en a vérifié et reconnu la parfaite régularité et dans laquelle nous avons trouvé le concours le plus empressé pour nous mettre à même de subvenir à tous les besoins et de faire face sans retard aux dépenses de toute nature.

C'est là, quand on est éloigné de la France, une condition de succès plus importante qu'on ne le croit, et elle n'a pas peu contribué à entretenir les nombreuses sympathies dont la commission française et ses nationaux n'ont cessé d'être l'objet pendant tout le temps de leur résidence en pays étranger.

Nous avons l'honneur de prier Votre Excellence, monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Les Commissaires généraux des Expositions internationales,

J. Ozenne, E. du Sommerard.

ANNEXES

ANNEXE N° 1. — A

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1871

Dépense . . . . . 161,300 francs.

Dans ce chiffre de 161,300 francs les transports des produits et des œuvres d'art figurent pour . . . . . Fr.	16.222	50
Les frais de manutention	7.345	50
Ceux d'installation générale	13.429	40
La mise en place de toutes les œuvres d'art ; les transports des objets provenant des collections anglaises; les frais d'agence à Paris et à Londres ; les indemnités et frais de voyage pour les jurés, les rapporteurs, les membres de la Commission et les gens de service pour la surveillance; le matériel de toute nature; les médailles d'or, d'argent et de bronze décernées à la Commission royale, à la Commission supérieure française, aux membres du jury, aux exposants; les frais de poste, de télégraphie, de courses de voitures	80	150 77
La location et l'ameublement des bureaux à Londres, et la décoration des galeries de l'annexe française . .	16.555	70
L'impression des rapports du jury, des catalogues, des circulaires, etc	19.505	98
Le service de police	5.431	70
Les allocations pour frais de voyage aux ouvriers envoyés de Paris pour la mise en place des produits .	765	60
Les frais d'installation du Jardin français; l'exposition d'horticulture, le service des eaux.	1.892	85
TOTAL. . . . Fr.	161.300	»

ANNEXE N° 1. — B

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1872.

Dépense. . . . 155,516 fr. 74 c. 1/2

Le transport des produits et œuvres d'art. . .	Fr.	13.378 30
La manutention, tant pour les œuvres d'art que pour les produits industriels; les emballages		16.701 85
Les frais de décoration des galeries, vitrines, estrades, tables, etc.		7.125 45
Ceux de mise en place des œuvres d'art, de journées d'ouvriers, d'installation d'agence ; les indemnités et frais de voyage pour les membres de la Commission et du jury, les rapporteurs, les gens de service ; la surveillance, les impressions, le matériel, l'exécution des médailles décernées aux membres de la Commission anglaise, à ceux de la Commission supérieure française, aux exposants, etc., les frais de poste, de télégraphie, de courses de voitures.		81.324 18
La location des bureaux et les indemnités de logement aux employés		16.566 55
Les frais de publication des rapports et catalogues. .		17.195 15
Le service de police.		2.862 65
Les frais d'entretien des jardins et le service des eaux		362 615
TOTAL.		155.516 745

ANNEXE N° 1. — C

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES EN 1874

Dépense . . . . 194,995 fr. 30 c.

Les dépenses se subdivisent comme suit :

Transport des produits et œuvres d'art	Fr.	17.313 01
Emballage et manutention.		14.002 90
Frais d'entretien des bâtiments, du velum, des peintures, etc. Changements de disposition des vitrines, estrades, etc.		7.944 62
Mise en place des œuvres d'art ; frais d'installation générale ; transport d'ouvriers pour les emballages et réemballages ; frais d'agence ; employés et gens de service. Indemnités et frais de voyage aux jurés, commissaires et rapporteurs. Frais de poste, de télégraphie, et de courses de voitures.		54.841 48
Frais de location des bureaux à Londres ; location du pavillon des jardins ; frais de transport, de mise en place et déplacement, réparation des dallages et du matériel ; remplacement de glaces appartenant à des exposants, brisées dans les transports.		48.754 30
Impression des catalogues et des rapports ; reliure et cartonnage des rapports des années précédentes ; fournitures de bureaux ; indemnités aux artistes et ouvriers appelés à Londres. Médailles, diplômes, etc.		42.443 69
Surveillance des galeries ; service de police, gratification au service général de police pour les expositions internationales.		9.382 80
Frais d'entretien des jardins français. Service des eaux		322 50
TOTAL . . .	Fr.	194.995 30

ANNEXE N° 2. — C

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

EXERCICE 1872.

Dépense . . . 47,939 fr. 70 c.

Transports divers	Fr.	48 60
Manutention		1.275 »
Frais généraux d'installation de la section française		11.740 »
Frais d'agence, indemnités de voyage et de séjour à Vienne des commissaires, ingénieurs et chefs de service		24.752 10
Location des bureaux à Vienne.		4.815 »
Matériel, impressions, fournitures de bureaux . . .		5.309 »
TOTAL . . .	Fr.	47.939 70

ANNEXE N° 2. — B

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

EXERCICE 1873.

Dépense . . . . 930,994 fr. 40 c.

Transport des œuvres d'art et des produits des manufactures nationales.	Fr.	93.280 53
Manutention, emballage.		71.671 80
Frais généraux d'installation.		53 503 71
Indemnités aux jurés pour le travail des rapports. — Frais de voyage des entrepreneurs et ouvriers. — Rédaction des rapports, rédaction des catalogues, etc. — Frais d'agence à Paris et à Vienne. — Indemnités de service aux employés. — Prélèvement imposé par la direction autrichienne sur la sortie des colis à la fin de l'exposition. — Exécution des médailles d'or, d'argent et de bronze remises, au nom du ministre de l'agriculture et du commerce, aux exposants récompensés, aux archiducs présidents de la commission autrichienne et aux membres de cette commission, aux souverains étrangers, au Président de la République et aux membres de la commission française		231.808 26
Location et ameublement des bureaux de la commission française à Vienne. — Pavillon du parc de l'exposition.— Jardin de la section française.— Indemnités de logement aux employés et attachés.		90.821 11
Matériel, impressions diverses; règlements; circulaires, fournitures de bureau; voitures, etc		44.168 59
Surveillance des galeries : service de police, habillement des gens de service		21.094 »
Construction des galeries annexes.		213.000 »
Location des espaces occupés par la section française dans les bâtiments, cours et jardins de l'exposition. .		111.646 40
TOTAL.	Fr.	930.994 40

ANNEXE N° 2. — C

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

EXERCICE 1874.

Dépense. . . 39,999 fr. 99 c.

Transport des produits et œuvres d'art . . . . Fr.	14	40
Manutention, déballage.	3.000	»
Indemnités aux rapporteurs, aux agents attachés à l'exposition, frais de télégraphie, de poste et de voyages	19.500	»
Location des bureaux à Vienne et indemnités de logement aux employés.	3.050	»
Impression des diplômes, des listes de récompenses; cartonnage de la liste des rapports.	14.435	59
TOTAL. . . . . Fr.	39.999	99

ANNEXE N° 2. — D

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

EXERCICE 1873.

Dépense . . . . . 126.293 fr. 32 c.

Transport, manutention, emballage des rapports, médailles et diplômes.	Fr.	7.981 67
Matériel, fournitures de bureau, médailles complémentaires		2.684 33
Impression et tirage à 4,000 exemplaires des cinq volumes des rapports du jury ; reliure et cartonnage.		87.083 75
Frais de voyage à Vienne, pour remise des médailles et rapports. Frais de transport remboursés aux exposants, pour les meubles prêtés à l'hôtel et aux bureaux de la commission française. Frais de poste et de télégraphie		14.847 17
Indemnités aux employés, attachés et gens de service ; camionnage des divers colis en retour de l'exposition. Cartonnage du tome V des rapports, etc. .		13.696 40
TOTAL.	Fr.	126.293 32

ANNEXE N° 3. — A

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE

EXERCICE 1875.

Dépense . . . . . 44.106 fr. 14 c.

Transports.	Fr.	123 25
Manutention des œuvres d'art, emballages		15.624 42
Frais d'agence et d'administration		2.550 »
Exécution de vitrines destinées à l'exposition de la direction de l'agriculture, à celle du ministère de l'instruction publique et à d'autres services publics .		7.199 81
Matériel, impression des catalogues de la section française distribués à titre gratuit ; impressions diverses, etc.		13.651 91
Dépenses premières d'installation ; indemnités payées pour frais de voyage		4.956 75
TOTAL.	Fr.	44.106 14

ANNEXE N° 3. — B

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE

EXERCICE 1876.

Dépense. . . . . 295.506 fr. 29 c.

Dépenses acquittées par le consulat général de France à New-York		Fr.	75.817 »
Installation sur place.			24.882 08
Dépenses acquittées par le commissariat général à Paris :			
Transports.	Fr. 40.000 50		
Emballages et manutention	21.213 18		
Attachés, agents et gens de service .	16.583 32		
Jury. Indemnités aux jurés ; frais de voyage, délégués, etc..	103.755 40		
Frais de poste, de télégraphie, de voitures	4.760 45		
Impressions	2.051 27		
Envoi de la brigade de police ; indemnités de mise en route	5.000 »		
Indemnité payée à un artiste pour un tableau volé	1.200 »		
Dépenses diverses	243 09		
	194.807 21		194.807 21
TOTAL.		Fr.	295.506 29

ANNEXE N° 3 — C

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE

EXERCICE 1877.

Dépenses. . . . . 146,795 fr. 54 c.

Ces dépenses se décomposent ainsi qu'il suit :

Les transports en retour de Philadelphie, dont le montant est déjà liquidé, sauf une légère réserve.	Fr.	33.220 70
Les frais de réemballage, de séjour à Philadelphie et de retour des ouvriers emballeurs, envoyés par le commissariat général.		9.108 65
L'impression des rapports du jury international, des délégations ouvrières ; le cartonnage de ces volumes ; l'impression des diplômes aux exposants récompensés, etc		36.475 95
Les médailles aux exposants récompensés, aux membres des commissions française et américaine, aux membres français du jury international.		25.163 69
Les frais de retour de la brigade de police de Philadelphie à Paris		2.416 40
Les indemnités payées aux exposants pour œuvres d'art endommagées à Philadelphie		2.158 50
Les frais de location de bureau à Philadelphie, d'ameublement, d'indemnités aux employés, aux agents de la Commission, etc., de dépêches télégraphiques, de poste, de voyages et voitures de service ; et toutes les dépenses diverses de matériel, frais de bureau, éclairage et chauffage, etc.		38.251 65
TOTAL.	Fr.	146.795 54
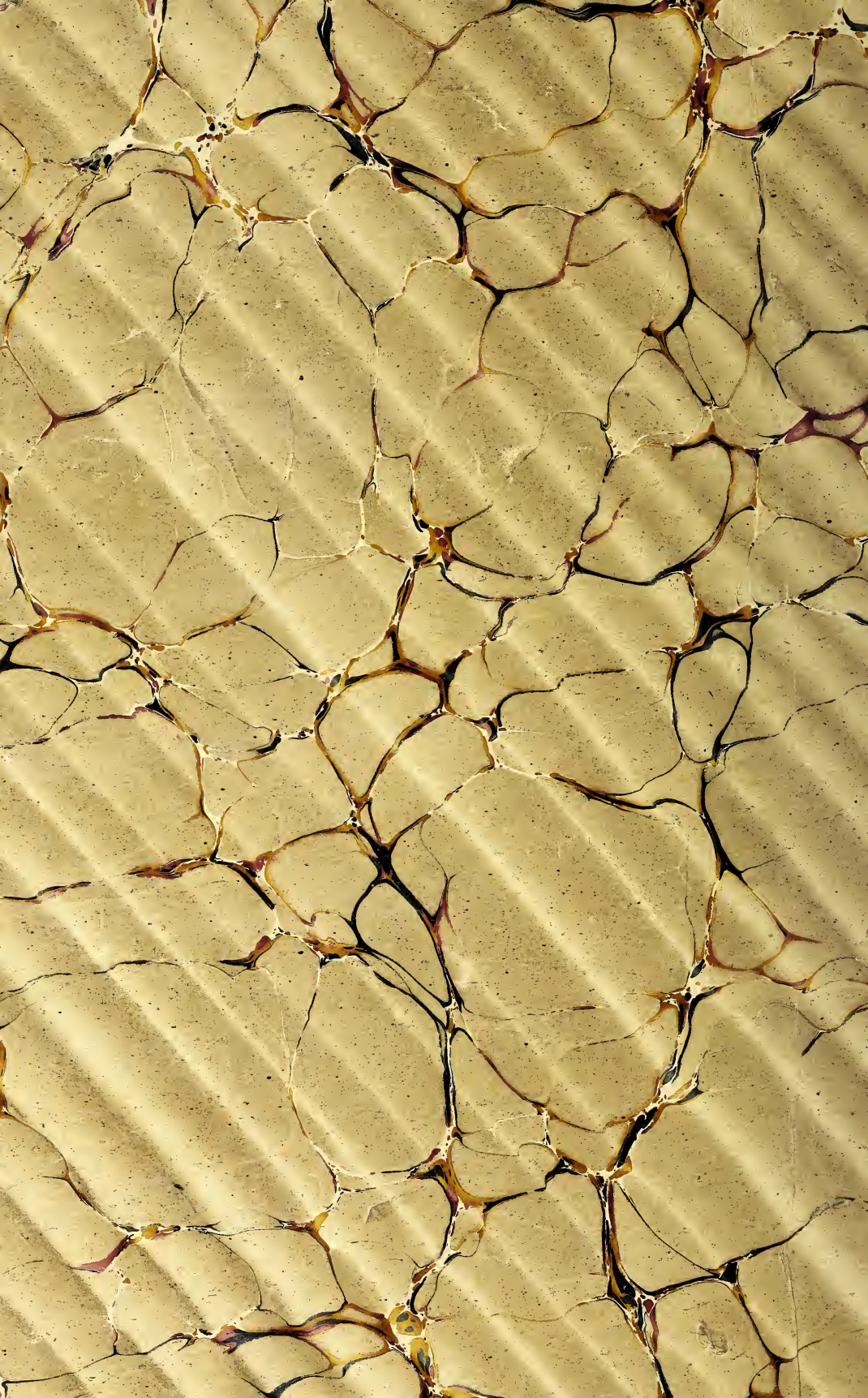
IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie, RUE BERGÈRE, 20, A PARIS.— 2015-8.